

**OBJET REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2007**

Par Délibération n° 06/7-14 en séance du 14 décembre 2006, vous avez adopté le Budget Primitif 2007 de la Régie Marché et Droits de Place qui, conformément aux dispositions légales applicables à ce type de structure, s'équilibrait respectivement en dépenses et en recettes à :

- . 1 277 968,57 € pour la Section d'Exploitation,
- . 620 000,00 € pour la Section d'Investissement.

Toutefois, comme il convient de tenir compte des résultats issus de l'exécution du Budget de l'exercice 2006 d'une part, ainsi que des besoins nouveaux auxquels la Régie aura à faire face d'autre part, il apparaît nécessaire d'apporter certaines modifications au BP 2007 précité.

D'où les propositions du Budget Supplémentaire 2007 de la Régie Marchés et Droits de Place qui s'établissent à :

- . 1 010 500,00 € pour la Section d'Exploitation,
- . 75 000,00 € pour la Section d'Investissement.

Je vous demande donc d'approuver le Budget Supplémentaire 2007 de la Régie Marchés et Droits de Place tel qu'il figure en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE DÉPUTÉ-MAIRE

René-Paul VICTORIA

OBJET REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2007

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 07/3-19 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Pascal HO-CHUI, 12ème Adjoint, présenté au nom des Commissions 1° Développement Economique, Tourisme et Coopération, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;


**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

votes distincts sur Sections Exploitation et Investissement

Adopte le Budget Supplémentaire 2007 de la Régie Marchés et Droits de Place tel qu'il figure en annexe et qui s'établit à :

- . 1 010 500,00 € pour la Section d'Exploitation,
 - . 75 000,00 € pour la Section d'Investissement.
-

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le - 9 OCT. 2007

LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA


DEPENSES

604	Achats d'études et de prestations de service	380 000,00 €	Remboursement à la Ville : frais de nettoyage des marchés forains et mise à disposition de deux véhicules
6218	Autres personnels extérieurs	200 000,00 €	Privatisation du service entretien des Petit et Grand Marchés et nettoyage des toilettes des marchés forains
6411	Salaires	45 000,00 €	Recrutement de trois Régisseurs et d'un Directeur Adjoint
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	185 309,61 €	Remboursement à la Ville de la Braderie Océan et éventuellement des Journées Commerciales

RECETTES

002	Excédent antérieur reporté	945 932,08 €	Excédent des années précédentes dont 380 000,00 € seront reversés à la Ville et 500 000,00 € gardés à la Régie pour les besoins nouveaux : → équilibrage du budget en raison de la baisse des recettes → recrutement de personnel (trois Régisseurs et un Directeur Adjoint) → paiement des frais de gardiennage des marchés forains → privatisation du service nettoyage
706	Droits de place	64 567,92 €	Recettes de la Braderie Océan

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du lundi 1er octobre 2007
et annexé à la Délibération n° 07/3-19



LE DEPUTE-MAIRE

Paul VICTORIA